

# Mémoire

## présenté dans le cadre des consultations publiques du Bape sur l'état des lieux et la gestion des résidus ultimes (2021)

### Qui nous sommes

Fondée en 2005, notre coalition de citoyens de l'Outaouais avait un double objectif : s'opposer à la création d'un lieu d'enfouissement technique à Danford Lake (municipalité d'Alleyne-et-Cawood, MRC de Pontiac), mais aussi soutenir nos élus locaux et régionaux dans leur recherche d'une solution de rechange à l'enfouissement pour notre Région (4 MRC et la Ville de Gatineau).

Regroupant plus de 4 000 citoyens, elle portait initialement le nom de *Coalition contre le mégadépotoir de Danford Lake*.

Après le rejet du projet par le BAPE en 2008, puis par le Gouvernement du Québec en 2009 (décret 830-2009<sup>1</sup>), la Coalition poursuit, depuis 16 ans, son action sous le nom de *Coalition pour une gestion responsable des déchets de l'Outaouais* (CGRDO).

La Coalition continue ainsi de défendre les cinq critères mis en avant par les citoyens de l'Outaouais :

1. causer le moins de risques possible à la santé humaine et à l'environnement à long terme ;
2. mettre à profit la haute valeur énergétique des matières résiduelles pour compléter les efforts de prévention, de recyclage et de compostage ;
3. choisir un site de traitement à proximité (rayon de 20 km) du principal producteur de matières résiduelles de la Région, la Ville de Gatineau ;
4. Tenir compte de l'équité sociale et de l'équité inter-générationnelle ;
5. Être économiquement viable.

---

<sup>1</sup> <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/evaluations/decret/2009/830-2009.htm>

## Nos commentaires

Ils portent sur la régionalisation du traitement des matières résiduelles, sur les matières résiduelles du secteur ICI et sur les solutions de rechange à l'enfouissement.

### La régionalisation du traitement des déchets

Nous devons assumer la responsabilité de nos déchets dans nos régions en les traitant à proximité du principal centre de production («centre de masse»).

En 2012, un premier appel d'offres régional pour une solution de rechange à l'enfouissement était rejeté par les trois entreprises qui s'étaient pré-qualifiées. Raison invoquée : la Région ne produisait plus suffisamment de déchets ultimes (conséquence du succès de ses programmes de compostage et de recyclage).

Le 4 juillet 2017, la Ville de Gatineau signait une entente de partenariat avec la Chaire de recherche sur la valorisation de la gestion des matières résiduelles de l'École Polytechnique de Montréal pour la recherche et le développement de solutions de transformation énergétique des matières résiduelles pour Gatineau et les quatre MRC de l'Outaouais.

Les résultats de cette étude furent présentés à la Ville de Gatineau début septembre : après avoir chiffré le tonnage de déchets ultimes générés au cours des prochaines décennies dans l'Outaouais, les chercheurs de l'École polytechnique préconisent leur valorisation par traitement thermique (incinération ou gazéification). Le tonnage demeurera un enjeu, mais il n'est plus insurmontable comme en 2012, car, depuis, les technologies de valorisation se sont peaufinées.

En septembre 2020, la Ville de Gatineau a déposé une demande d'aide financière pour les phases II (étude de pré-faisabilité) et III du projet (choix du site et de la technologie par les préfets de l'Outaouais et le Maire de Gatineau). La phase II devait être terminée en février 2021, et la phase III doit l'être en juin 2021.

Si le processus suit son cours, la Région de l'Outaouais cessera, dans un avenir proche, d'acheminer ses déchets ultimes au site d'enfouissement technique de LaChute.

### Matières résiduelles du secteur ICI

L'échec de l'appel d'offres de 2012 est attribué au fait que le tonnage de déchets ménagers générés était insuffisant pour rentabiliser une usine de traitement des déchets. Or, cette masse critique aurait été atteinte si les municipalités de l'Outaouais avaient pu réglementer le secteur ICI à l'instar d'autres MRC et villes du Québec (la MRC et villes membres de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie, la Ville de Sherbrooke et la Ville de Rimouski).

Cette prise en charge permettrait d'améliorer la planification de la gestion des déchets, d'accroître les efforts de recyclage et, tout simplement, de se conformer à la politique québécoise des matières résiduelles qui fait des MRC et des villes les responsables de la gestion des matières résiduelles.

La Province devrait légiférer pour confier aux MRC et aux villes l'entière responsabilité de la gestion des matières résiduelles du secteur ICI.

### La transformation énergétique des déchets : une occasion à saisir

La gestion des matières résiduelles est un défi auquel sont confrontées toutes les municipalités, qu'elles soient urbaines ou rurales.

En Amérique du Nord, nous nous contentons encore malheureusement trop souvent de creuser un immense trou dans le sol, d'y déposer une géomembrane, puis de jeter les déchets par-dessus et de les couvrir. Ces sites d'enfouissement appelés « techniques » reposent sur une technologie qui date en fait des années 1980, et tous les sites d'enfouissement créent des problèmes environnementaux avec le temps :

*«Le gouvernement du Québec a intérêt à vendre le terrain au promoteur, (du LET) et non pas à conserver un terrain public susceptible d'être contaminé à la fin de son utilisation ».*

[Source : ministère québécois des Ressources naturelles et de la Faune<sup>2</sup>]

<sup>2</sup><http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/LET-danford-lake/documents/DQ4-1.pdf>

Ayant pris conscience du pouvoir énergétique considérable des déchets, de nombreux pays européens ont pris les mesures nécessaires pour récupérer cette énergie dans des usines de co-génération. En Suède, depuis des décennies, les déchets sont incinérés pour alimenter en chauffage des districts urbains. À Issy-les-Moulineaux (France), l'incinération permet aussi de chauffer 5 000 logements de l'Ouest parisien<sup>3</sup>. Au Danemark, où la conversion énergétique des déchets s'inscrit dans une tradition centenaire, les volumes de déchets destinés à l'enfouissement sont dérisoires. Le Danemark a l'un des plus hauts taux d'incinération de déchets per capita et compte sur son territoire des incinérateurs parmi les plus efficaces de la planète. Les déchets y fournissent une part importante de l'électricité et du chauffage<sup>4</sup>.

Grâce aux progrès de la technologie, l'incinération pratiquée de nos jours n'a plus grand-chose à voir avec l'incinération des années 1980, symbole même de la pollution. Les nouvelles usines d'incinération répondent à des normes d'émission très sévères. Ces incinérateurs modernes brûlent les déchets en circuit fermé à des températures pouvant atteindre 1 100 °C, avec excès d'air. Les niveaux de polluants émis (dioxines, furannes, etc.) ont été considérablement réduits. Le gaz est épuré à la pression atmosphérique. Une fois épuré, il est soit libéré dans l'atmosphère soit utilisé pour générer de l'électricité (c'est le cas des incinérateurs de grande taille). Le soufre, lui, est converti en SO<sub>2</sub>. Les métaux contenus dans les déchets ne sont pas fondus ; on peut les retirer de la base de l'incinérateur et les recycler. Les cendres volantes épurées provenant des gaz de combustion constituent un sous-produit pouvant servir à fabriquer du béton. Dans le cas de l'incinération moderne, il y a donc valeur ajoutée à partir des déchets à potentiel énergétique.

Les citoyens ont pris conscience de ses multiples avantages :

- élimination d'un problème (les déchets),
- génération d'une nouvelle source d'énergie renouvelable,
- génération de revenus,
- création d'emplois permanents répartis dans la région,

---

<sup>3</sup><http://www.planete-energies.com/fr/medias/decryptages/l-incineration-le-pouvoir-calorifique-des-ordures>

<sup>4</sup> [https://eng.ecoinnovation.dk/media/mst/8051413/Affald\\_Case\\_Forbrænding\\_web\\_15.01.13.pdf](https://eng.ecoinnovation.dk/media/mst/8051413/Affald_Case_Forbrænding_web_15.01.13.pdf)

- gains pour l'environnement (pollution minimale, réduction des gaz à effet de serre),
- gains au niveau du trafic routier (moins de circulation = réduction des gaz à effets de serre),
- gains au niveau de la sécurité routière (moins d'accidents),
- gains en capital politique (soutien de la population).

Dès 2006, la Coalition préconisait la valorisation des déchets ultimes par traitement thermique. Cette technologie permet de transformer l'énergie des déchets pour alimenter des milliers de foyers ou des institutions publiques. Nous soutenons donc les efforts déployés par la Ville de Gatineau et les MRC de l'Outaouais pour trouver une solution de rechange à l'enfouissement et suivre l'exemple d'autres villes canadiennes telles que celles mentionnées ci-après.

#### *Municipalités régionales de Durham et de York (Ontario)<sup>5</sup>*

L'usine du Durham York Energy Centre (DYEC) convertit chaque année en énergie les 140 000 tonnes de déchets ultimes générées dans ces deux municipalités ontariennes. L'électricité ainsi produite permet d'alimenter 10 000 foyers. En recourant à des systèmes ultra-performants de contrôle de la pollution et à une technologie éprouvée et fiable, le Centre répond aux normes environnementales les plus strictes.

#### *Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)*

Les systèmes énergétiques centralisés alimentés à la biomasse (copeaux de bois + déchets municipaux) comme celui de Charlottetown offrent de nombreux avantages environnementaux, entre autres :

- la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, de SO<sub>x</sub> et de NO<sub>x</sub> ;
- la réduction des risques de déversement et de fuite de combustibles liquides des systèmes de chauffage des bâtiments ;
- l'amélioration de la qualité de l'air de l'environnement ;
- la réduction du site d'enfouissement municipal et des impacts environnementaux connexes (l'utilisation des déchets municipaux réduit la surface du site d'enfouissement d'environ 90 p. 100) ;

---

<sup>5</sup><https://www.durhamyorkwaste.ca/en/index.aspx>

- la contribution significative à l'engagement du Canada de réduire les émissions de GES.

Mis en oeuvre en 1986, le système continue de fournir de la chaleur à la plus grande partie du centre-ville, aux bâtiments du gouvernement provincial, à l'Université de l'Île- du-Prince-Édouard, au Atlantic Veterinary College, à l'Hôpital Queen Elizabeth, à deux centres commerciaux et à un certain nombre d'autres bâtiments commerciaux et résidentiels<sup>6</sup>.

### *Edmonton (Alberta)*

En juin 2014, l'entreprise québécoise Enerkem ([www.enerkem.com](http://www.enerkem.com)) inaugurerait officiellement à Edmonton, en Alberta, sa première installation à grande échelle pour la transformation des matières résiduelles domestiques en biocarburants et produits chimiques renouvelables<sup>7</sup>.

### *Varenes (Québec)*

Avec l'appui de partenaires stratégiques et le soutien des gouvernements québécois et fédéral, Enerkem ouvrira à Varenes une usine, Recyclage Carbone Varenes (RCV), qui produira des biocarburants et des produits chimiques renouvelables à partir de matières résiduelles non recyclables et de biomasse forestière résiduelle. L'usine mettra à profit l'hydrogène et l'oxygène renouvelables produits par électrolyse, transformant ainsi la capacité hydroélectrique excédentaire du Québec en biocarburants à valeur ajoutée et en produits chimiques renouvelables. RCV sera un créateur majeur d'emplois locaux directs et indirects de qualité pendant sa construction et son exploitation<sup>8</sup>.

---

<sup>6</sup><https://www.enwave.com/locations/pei.htm>

<sup>7</sup>[http://enerkem.com/fr/salle-de-presse/?communique\\_id=122555](http://enerkem.com/fr/salle-de-presse/?communique_id=122555)

<sup>8</sup> <https://enerkem.com/fr/communiqués/une-usine-de-biocarburants-de-875-m-ca-a-varenes/>

Depuis 16 ans maintenant, la Coalition suit avec un grand intérêt l'évolution du dossier de la gestion des déchets dans l'Outaouais. Elle continuera de le faire et de soutenir les élus locaux et régionaux dans leur recherche d'une solution durable.

Nous vous remercions de l'attention que vous aurez portée à notre mémoire.

André Carrière, Président

Michèle Borchers, Vice-présidente